Puidoux

PUIDOUX-CHEXBRES

Lausanne, 1e 23 juillet 1973

C 35/73

Puidoux-Chexbres

Inversion de la diagonale 15/17 Nouveaux parcours f¹, a¹cv et suppression du parcours e² Centralisation de l'aiguille 19 et pose du sabot de déraillement double SD 19

- 1. La diagonale 15/17, située entre les voies 1 et 2 côté Palézieux, est inversée, L'aiguille 15 est abordée par la pointe par les trains circulant à voie normale dans le sens Lausanne - Fribourg. L'aiguille 17 est abordée par la pointe par les trains circulant à voie normale dans le sens Fribourg -Lausanne.
 - 1.1 Les aiguilles 15 et 17 sont munies d'un dispositif de contrôle de lames et peuvent être franchies en position de voie droite dans les deux sens sans restriction de vitesse.
 - 1.2 Les aiguilles 15 et 17 sont entièrement isolées dès 24 m devant la pointe et jusqu'à 3 m au-delà du signal limite/de garage.
- 2. Les modifications apportées à l'appareil permettent les nouveaux parcours suivants:
 - 2.1 acv entrée à contre-voie de Grandvaux sur voie 1 par la diagonale 4/6b en position déviée.

Le signal d'entrée A présente dans ce cas l'image 2 (un feu vert et un feu orange). Le signal avancé d'entrée A* présente l'image correspondante.

Le passage sans arrêt a¹cv e¹ est possible.

2.2 f¹ entrée à voie normale de Palézieux sur voie 1 par la diagonale 15/17 en position déviée.

> Le signal d'entrée F présente dans ce cas l'image 2 (un feu vert et un feu orange). Le signal avancé d'entrée F* présente l'image correspondante.

- 3. Parcours supprimés. Particularités
 - 3.1 Le parcours e², sortie à voie normale à Palézieux est supprimé.
 - 3.2 Côté Palézieux, les parcours à contrevoie ne peuvent être faits en dépendance des signaux.
- 4. Afin de permettre l'exclusion de Chexbres-Village, l'aiguille 19 est centralisée à l'appareil.
 - 4.1 L'aiguille 19 conduit normalement en direction de la sous-station et empêche ainsi une éventuelle dérive de partir sur Chexbres-Village.
 - 4.2 Lorsque l'aiguille 19 est en position normale, soit en déviation (voir ch. 4.1), son levier de commande à l'appareil est en position relevé.
 - 4.3 Une sonnerie à coups espacés retentit lorsque l'aiguille 19 conduit en direction de Chexbres-Village et qu'aucun des signaux C ou D n'est à voie libre.
 - 4.4 L'aiguille 19 est munie d'un dispositif de contrôle de lames et peut être franchie, en position de voie droite, dans les deux sens sans restriction de vitesse.
 - 4.5 L'aiguille 19 est entièrement isolée dès 18 m devant la pointe et jusqu'à 3 m au-delà du signal limite de garage.
 - 4.6 La protection réciproque de la sous-station et de la gare est assurée par un sabot dérailleur double SD 19 monté entre les aiguilles 19 et 20 à 10 m devant cette dernière.



- 4.7 Le sabot double SD 19 est manoeuvré sur place par un levier muni d'un dispositif de verrouillage contrôlé à l'appareil d'enclenchement.
- 4.8 Le sabot double SD 19 est en position normale sur le rail. Cette position est contrôlée dans les parcours trains c et d.
- 4.9 Lorsqu'un transport de la sous-station doit se rendre en gare, le chef de transport demande au chef de gare la libération du sabot double SD 19.
- 4.10 La libération du verrou du sabot double SD 19 se fait en enfonçant la touche "libération SD 19" située sur l'appareil d'enclenchement à proximité du levier de l'aiguille 19. Cette opération est signalée à l'extérieur par l'illumination d'une lampe blanche située sur le verrou du levier SD 19. Dès cet instant, le chef de transport peut manoeuvrer le sabot double SD 19.

La touche "libération SD 19" est contrôlée en position normale dans les parcours trains c et d.

- 4.11 Après avoir franchi le sabot double SD 19, le chef de transport le replace immédiatement en position normale.
- 4.12 Lorsqu'un transport doit se rendre de la gare à la sous-station, le chef de transport pratique selon ch. 4.9 et 4.11.
- 4.13 Aucune manoeuvre au lancé n'est autorisée dans le sens aiguille 1 aiguille 19.
- 5. La présente C entre en vigueur immédiatement.

```
C I 1 Le suppléant du directeur C II Spéciale J. Faure
C III 1a, 9
P III 2ce, 7g
I, II, III
4a (Ge, Ls, Pay, Bri, Bn, Fri, Bi, O1, Lz, Zü)
P IV 4a (Ge, Ls, Pay, Bri, Bn, Fri, Bi, O1, Lz, Zü)
4b (Vv)
```